



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2025-12-02

(EN REMPLACEMENT DE LA SÉANCE DU 18 NOVEMBRE)

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle, tenue le **2 décembre** (au lieu du 18 novembre) **2025, de 19 h à 20h30**, en présentiel, au salon du personnel de l'école. À noter qu'il n'y a pas eu de séance au mois d'octobre.

SONT PRÉSENTS :

- | | |
|---------------------|--------------------|
| — Marie Levasseur | — Sofia Dris |
| — Nathalie Lefebvre | — Claudia Valcourt |
| — Sophie Lussier | — Stéphanie Vallée |
| — Julie Paulin | — Karine Thibeault |

ABSENCES NOTIFIÉES :

Vanessa Tanguay

Mélanie Papineau

MEMBRES DU PUBLIC :

Aucun

INVITÉ (S) :

Aucun

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de la séance s'effectue à 19h12. La présidence, Mme Stéphanie Vallée, souhaite la bienvenue aux membres.

2. Nomination d'une secrétaire

Mme Julie Paulin sera secrétaire pour la séance.



3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les sujets suivants sont ajoutés à l'ordre du jour : éclairage du stationnement, communication et moyen de financement.

Nathalie Lefebvre propose l'adoption de l'ordre du jour.

CÉ17-11-2025

Adopté à l'unanimité

4. Suivi et adoption du procès-verbal du 30 septembre 2025

Mme Sophie Lussier fait le suivi d'un point au procès-verbal, à l'effet que la démarche au Service des ressources matérielles n'a pas été faite. Elle sera faite de façon ultérieurement.

Claudia Valcourt propose l'adoption de l'ordre du jour.

CÉ18-11-2025

Adopté à l'unanimité

5. Parole au public

Il n'y a pas de public ce soir.

6. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (suivi de cheminement)

La formation doit être suivie par les membres au courant de l'année. Mme Lavallée effectue un simple rappel en ce sens.

POINT D'ADOPTION

7. Évaluation et actualisation du projet éducatif

CÉ19-11-2025

Mme Sophie Lussier nous présente le projet éducatif et le cadre ministériel dans lequel il s'inscrit. Les projets éducatifs sont faits pour cinq ans, mais ils sont révisés chaque année. À l'école de la Passerelle, trois enjeux sont travaillés : les garçons qui présentent des vulnérabilités dans la sphère motrice et une autre sphère de développement; les gestes d'agressivité chez les élèves; et les pratiques en lien avec la transition des élèves à l'école.

Des propositions sont faites par les membres, dont : proposer des exercices (clé en main) à faire à la maison pour les parents pour favoriser les défis moteurs des enfants à ceux qui présentent le plus

de vulnérabilités. Les membres du conseil d'établissement sont d'accord avec le contenu du projet éducatif. Mme Marie Levasseur propose l'adoption du projet éducatif.

Adopté à l'unanimité

8. Évaluation et actualisation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (incluant présentation de la CoP sur le climat sain et sécuritaire, volet communication aux parents)

Mme Sophie Lussier présente le travail fait pour le plan de lutte. Étant donné que la mise en page du document n'a pas permis de diffuser tout de suite le document aux membres du comité. Elle nous l'enverra par courriel pour pouvoir en prendre connaissance. Mme Lussier nous présente tout de même les faits saillants du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation, ainsi que le dépliant d'informations à l'attention des parents et des membres du personnel. Une proposition est faite par Mme Claudia Valcourt que le dépliant soit remis à tous les parents dans le cahier de l'enfant.

Les membres apprécient que les définitions et la façon de communiquer avec le personnel s'il y a une situation à rapporter.

L'adoption est reportée.

POINT D'INFORMATION

9. Campagne de financement : suivi d'actualisation et aperçu des idées des enseignantes pour la portion des achats pour les classes

Mme Sophie Lussier nous informe que les ventes ont rapporté 12 566\$, et apportent un profit de 5277,72\$. Ce qui est un peu moins que l'année dernière. Certains membres ont trouvé que le prix des items était élevé. Le taux de participation a été de 28,44%. Mme Lavallée propose aussi de mettre de l'avant dans les communications de la campagne de financement le fait qu'il est possible de faire un don plutôt que simplement acheter des produits.

Mme Valcourt demande si la campagne de financement pourrait être déplacée plus tard dans l'année pour permettre de solliciter les membres de la famille éloignée. Mme Lussier rappelle qu'il avait été décidé qu'il y aurait seulement une campagne de financement et qu'elle aurait lieu avant la période des Fêtes puisque plusieurs parents aiment profiter de la campagne de financement afin de planifier leurs cadeaux.

En vue d'une prochaine année, Mme Valcourt soumet l'idée d'avoir d'autres campagnes de financement de style « clé-en-main » qui impliquent moins l'école, comme par exemple : « Beau

sapin » ou « Colle à moi », où les parents peuvent utiliser un code promotionnel permettant à la compagnie de remettre un don à l'école. Mme Lussier indique que l'école est déjà inscrite à « Colle à moi ». Aussi, elle lance un appel à tous, si jamais des membres du CÉ étaient intéressés à dresser un inventaire de ce type de fournisseurs vers lesquels l'école pourrait se retourner pour d'éventuelles campagnes de financement.

10. Parole au représentant au comité de parents

La représentante est absente.

11. Parole au personnel de l'école

11.1 Personnel enseignant

Les rencontres de parents se terminent à ce temps-ci de l'année, après le premier bulletin. Une attention est apportée par chaque enseignante à bien documenter les différentes sphères de développement. Ces moments d'échange en individuel avec le parent sont précieux.

Au mois de novembre, il y a eu une sortie au Pôle culturel de Chambly. Les enfants ont beaucoup apprécié le spectacle qui leur a été présenté et dont le titre était : « Juju et Marcel ».

Le 19 décembre, avant le grand départ pour les vacances des Fêtes, un autre spectacle sera présenté aux enfants. Le titre est : « Lutine en cavale ». Cette fois, la présentation aura lieu au gymnase de l'école.

11.2 Personnel professionnel

Le suivi des élèves se poursuit à l'école. Les sous-groupes en orthophonie ont débuté. Les professionnelles doivent déjà se prononcer à propos des regroupements qui répondraient le mieux à certains enfants ayant des besoins plus particuliers en vue de l'année scolaire 2026-27. Les intentions de classement seront validées un peu plus tard dans l'année. Aussi, parmi leurs occupations actuelles, les professionnelles s'investissent déjà dans la période d'inscription de la future cohorte de maternelles.

À noter que la période officielle d'inscription aura lieu du 2 au 13 février 2026 inclusivement.

11.3 Personnel de soutien

Une belle année suit son cours au service de garde. La collaboration des parents est excellente et très appréciée. Mme Nathalie Lefebvre nomme que les dernières journées pédagogiques se sont très bien déroulées, avec un taux élevé de participations. La prochaine journée pédagogique aura lieu le 5 janvier, au retour des Fêtes.

12. Autres sujets

- Un parent du CÉ soulève qu'il fait très noir dans le stationnement et s'inquiète pour la sécurité. Elle demande si des lumières d'appoint pourraient être rajoutées sur la clôture. Un suivi sera fait par Mme Lussier auprès du Service des ressources matérielles.
- Un parent du CÉ rapporte que ce n'est pas clair dans le Mémo diffusé aux parents de l'école que ceux-ci peuvent assister aux rencontres du conseil d'établissement. Elle demande si l'information pourrait être clarifiée. La direction indique qu'elle profitera de la prochaine parution du Mémo afin de rendre plus explicite le fait que tous les parents sont les bienvenus, à titre de public.
- Un parent du CÉ demande aussi s'il y a des liens avec la Ville pour diffuser certaines initiatives. Mme Lussier explique que la Ville compte parmi les partenaires du milieu scolaire et qu'il arrive que l'école collabore à la diffusion de certaines informations utiles pour les parents (comme par exemple, la diffusion de l'information en lien avec les inscriptions au camp de jour).
- Un parent du CÉ demande également s'il y aura une communication concernant la nouvelle plateforme clic-école. Mme Lussier répond que oui, via le Mémo aux parents.

13. Rappel de la date de la prochaine assemblée : le mardi 27 janvier de 19h à 20h30

14. Levée de l'assemblée

Mme Lavallée propose la levée de l'assemblée à 21h26.

CÉ20-11-2025

Adopté à l'unanimité

SIGNATURES :

Stéphanie Lavallée

Présidente du Conseil d'établissement

Sophie Lussier

Directrice